



Pôle Ressources National  
**SPORTS de NATURE**



## SOMMAIRE

**1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2**

**2. PERSONNALITÉ > P3**

Ludmilla RIDOIN et Christophe MARTINEZ

**3. LE POINT SUR... > P4**

L'observation des éducateurs sportifs de nature déclarés

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

**POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE**

CREPS Rhône-Alpes - BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél : 04 75 88 15 10 -

Courriel : [prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)

Site internet : <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

ISSN 1958-5101 - Crédit photo : Mathieu Morverand

## LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°42 NOVEMBRE 2008

### ● ZOOM



**Enquête métier 2008 : moniteurs de cyclisme**

**Présentation lors du séminaire emploi-formation  
Vallon Pont d'Arc, du 19 au 21 novembre 2008**

## L'OEIL DE L'EXPERT

Les études conduites ces dernières années montrent l'importance des sports de nature qui représentent en moyenne le tiers du fait sportif en France, que l'on parle de pratiquants, de structures et de lieux de pratique, d'éducateurs sportifs diplômés ou encore de sportifs de haut niveau. J'ai noté que la moitié des sportifs français médaillés dans les compétitions internationales majeures, entre 2001 et 2005, ont concouru dans l'une des disciplines sportives de nature.

J'ai pu mesurer, dès ma prise de fonction en tant que directeur des Sports, l'importance et la richesse de la politique ministérielle conduite au service de ces activités, en partenariat avec tous les acteurs impliqués et le dynamisme de notre réseau d'agents, animé par le Pôle ressources national des sports de nature. Ce pôle ressources, chargé, notamment, de développer les savoir-faire, de faire connaître les bonnes pratiques, de mutualiser et renforcer les compétences et l'expertise des agents du ministère, est devenu un outil de référence qui accompagne les cellules de coordination régionales des sports de nature dans l'exercice de leur mission.

Ainsi, à la veille du 10<sup>e</sup> regroupement national des référents sports de nature qui aura lieu au CREPS Rhône-Alpes, sur le site de Vallon Pont d'Arc, du 17 au 21 novembre 2008, marquant ainsi cinq années de mobilisation réussie par le pôle ressources, je tiens à souhaiter d'excellents travaux aux personnels du ministère qui y participeront.

Je serai particulièrement attentif aux préconisations qui en résulteront pour accompagner le développement durable des sports de nature au sein des territoires.

La pratique des sports de nature par le plus grand nombre est devenu un véritable enjeu de société du fait d'une urbanisation croissante et des modes de vie qui lui sont liés. J'entends faire en sorte que l'accès aux lieux de pratiques et l'organisation d'une offre sportive de qualité qui s'appuie en particulier sur un encadrement qualifié, soient les deux axes de travail prioritaires de mes services pour répondre à cet enjeu. Il importe également de renforcer, en étroite coopération avec les fédérations sportives, l'action menée au plan interministériel visant à mieux faire prendre en compte ces activités physiques et sportives dans les politiques publiques susceptibles d'avoir une incidence sur leur exercice (environnement, urbanisme, tourisme).

La collaboration avec les collectivités locales, au premier rang desquelles les conseils généraux, chargés de mettre en œuvre les commissions et les plans départementaux relatifs aux sports de nature, sera poursuivie. Ce mode de gouvernance en faveur d'un développement maîtrisé des sports de nature s'est d'ailleurs vu conforté récemment par les décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

**Bertrand JARRIGE**  
Directeur des Sports

Proposer une actualité au comité de rédaction :  
**formulaire en ligne**

Recevoir cette lettre par courriel :  
**s'abonner en ligne**



## 2010 : appel à candidature pour l'organisation des 5<sup>es</sup> Rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature

Votre territoire est investi dans le développement des sports de nature ? Vous êtes membre d'une collectivité locale qui souhaite organiser les 5<sup>es</sup> Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature ? Connectez-vous au site des Rencontres TSN pour prendre connaissance de l'appel à candidature ouvert depuis le 20 octobre.


 [www.rencontres-sports-nature.fr](http://www.rencontres-sports-nature.fr)


## Appel à candidature pôles ressources nationaux (instruction 08-128 JS du 27 octobre)


Les postes de responsable du Pôle ressources national sport et handicaps et celui de chargé de missions auprès du Pôle ressources national sport éducation insertion sont à pouvoir. Les candidatures doivent être transmises au MSJS-VA avant le 21 novembre 2008.

## Organisation de la direction des Sports

L'administration centrale du secrétariat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative a récemment enregistré des changements importants :

 Monsieur Bertrand JARRIGE, ancien directeur général du Centre national pour le développement du sport (CNDS), a été nommé directeur des Sports en remplacement de Madame Dominique LAURENT ;

 Monsieur Vianney SEVAISTRE a été nommé sous directeur de l'Emploi et des Formations, nouvelle sous-direction (DSC) créée en remplacement de la direction de la Vie Associative, de l'Emploi et la Formation (DVAEF) ;

 Parallèlement, monsieur Julien NIZRI a été nommé directeur général du CNDS.

## Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans la lettre du mois d'octobre : le référent sports de nature pour la Fédération française de parachutisme est Franck MAHUT (et non Pascal).

## Accident mortel en Ardèche

Le dimanche 26 octobre dernier le monde des sports de nature a été endeuillé par un terrible drame : Fabio BUTOLI, 24 ans, a été atteint mortellement par un tir de chasseur alors qu'il circulait en VTT sur une piste carrossable en Ardèche méridionale. Ce drame relance le débat de l'usage concerté des espaces naturels. Le président du conseil général de l'Ardèche a aussitôt mobilisé les membres de la CDESI, qui en ont tous accepté la responsabilité, pour faire en sorte qu'un tel accident ne puisse se reproduire. Le réseau sports de nature s'associe de la douleur de la famille de Fabio et lui adresse toutes ses condoléances.

## PDIRM : évaluation des expérimentations départementales

Face à l'augmentation de la fréquentation des espaces naturels, au développement des pratiques motorisées de nature et aux risques de conflits d'usage qui en découlent, une démarche nationale sur la gestion des loisirs motorisés a été initiée en avril 2006 (cf. : Point sur, lettre n°33, décembre 2007). Aujourd'hui le périmètre d'expérimentation des PDIRM s'est élargi en intégrant un cinquième département (Ardèche). L'évaluation de ces expérimentations par le pôle ressources est en cours et s'enrichira également de bonnes pratiques identifiées à d'autres échelles territoriales que le département. Elle fera l'objet d'un rapport qui devra permettre d'identifier la faisabilité de réalisation d'un PDIRM et les freins à lever ainsi que les "bonnes pratiques" méthodologiques. Ce rapport pourra également préconiser des évolutions envisageables, y compris au plan réglementaire. L'ADF, au côté des cinq départements expérimentateurs, les ministères en charge des Sports et de l'Écologie, le CNOSF et l'ensemble des acteurs mobilisés présenteront ces travaux lors d'un séminaire technique début 2009.

 [www.cdesi-sportsdenature.fr](http://www.cdesi-sportsdenature.fr)

## Des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en France ?

Une opportunité pour la promotion des sports de nature et de territoires de pratiques emblématiques ? Le CNOSF a enregistré la déclaration officielle de quatre villes à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2018 : Annecy (74), Grenoble (38), Nice (06) et Pelvoux (05). La ville requérante sera désignée par le Conseil d'administration du 18 mars 2009.

 [www.comite-olympique.asso.fr](http://www.comite-olympique.asso.fr)

## Disparition de Jean-Paul PEETERS

Le précédent président de la FFME nous a quitté. Le réseau sports de nature s'associe à la peine de ses proches.

## Correspondants départementaux sports de nature

En complément des correspondants sports de nature dans les fédérations sportives et dans les directions régionales de la Jeunesse et des Sports (cf. : supplément, lettre n°41) de nombreux correspondants départementaux sont mobilisés pour le développement maîtrisé des sports de nature au sein des directions départementales. Leurs noms et coordonnées sont disponibles dans la rubrique "les personnes" du site du réseau sports de nature (accès public) ou dans la base de données des personnes ressources en sports de nature (BDPRSN) (accès restreint) sur l'intranet du ministère (rubrique "sport", sous rubrique "sports de nature").

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## En kiosque

### Tourisme et loisirs dans les parcs naturels régionaux

État des lieux du tourisme et des loisirs dans les parcs naturels régionaux : préparer un positionnement commun / Fédération des Parcs naturels régionaux, octobre 2008

Ce document a servi de base de réflexion dans le cadre du congrès des PNR qui s'est tenu du 8 au 10 octobre dernier à la Bourboule dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Il place largement les sports de nature comme support de développement touristique.

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)



### Aménagement des espaces de pilotage VTT

Guide d'aménagement des espaces de pilotage VTT / FFCT, octobre 2008. Destiné aux aménageurs, associations, collectivités ou entreprises privées, ce guide devrait apporter une cohérence sur les aménagements d'espaces de pilotage VTT réalisés en France. Fournir des solutions techniques et accompagner le développement de la pratique par des recommandations, tels sont les objectifs visés par ce guide.

Les informations publiées permettent aux responsables de structures ou aux élus de mieux appréhender les différentes règles de droit et d'être sensibilisés à quelques principes qui assureront la sécurité de tous.

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)



## A venir

### 1<sup>res</sup> Assises nationales du nordique

du 20 au 21 novembre 2008 - Chambéry (73)

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### Congrès national des accompagnateurs en montagne

du 20 au 22 novembre 2008 - Chambéry (73)

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### La nature pour métier : forum européen des gestionnaires d'espaces naturels

du 12 au 14 novembre 2008 - Lyon (69)

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### Assemblée générale ordinaire 2008 de l'association des propriétaires et exploitants d'espaces eau vive (APEEV)

19 novembre 2008 - Millau (12)

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Deux trajectoires professionnelles se sont croisées cet été : Christophe MARTINEZ et Ludmilla RIDOIN se sont succédés, comme chargés de mission au PRNSN sur le volet "emploi formation dans les sports de nature". Portraits croisés.

**PRNSN :** Ludmilla, Christophe, pouvez-vous nous exposer en quoi vos expériences professionnelles sont marquées par l'estampille emploi / formation ?

**LR :** Mon parcours professionnel m'a systématiquement confrontée à la relation emploi/formation, que ce soit à la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Picardie ou à la Fédération française de randonnée pédestre. Ceci m'a permis de m'interroger au plan local (les questions pratiques liées à la mise en œuvre des formations aux métiers du sport) comme au plan national (l'ingénierie de formation, la filière métier et la problématique globale de l'emploi sportif). Cet enchaînement a été d'autant plus enrichissant qu'il m'a permis d'**appréhender les approches des différents acteurs, à tous les échelons de l'organisation.**

A titre personnel, je suis inscrite dans un cursus de formation (diplôme d'accompagnateur en montagne). Ceci me permet de prendre la mesure des besoins des futurs professionnels et de confronter l'offre ministérielle en matière de formation et les attentes des acteurs de terrain.

**CM :** Personnellement, j'ai mis le doigt dans l'engrenage en 2002 lorsque, après 8 années de coordination de la formation des accompagnateurs en montagne, j'ai éprouvé le besoin d'identifier les trajectoires professionnelles qu'avaient suivies mes anciens stagiaires. Le diagnostic effectué à cette occasion m'a fait prendre conscience des difficultés qu'ils rencontraient pour **tisser des réseaux professionnels et du manque de (re)connaissance de leur métier de la part des décideurs.** La création du PRNSN nous a permis, avec Jean KANAPA, d'œuvrer durant 5 années à une meilleure diffusion des connaissances relatives à l'emploi et aux métiers liés à l'encadrement en sports de nature. A travers les enquêtes métiers (réalisées avec les organismes professionnels), **l'estimation du nombre d'éducateurs déclarés en sports de nature en 2005 et l'accompagnement d'enquête emploi en régions,** nous avons cherché à promouvoir ces "artisans" précieux dans l'offre touristique des territoires.

C'est avec beaucoup de bonheur que j'ai appris récemment que **ces travaux seraient prochainement prolongés au plan européen,** par Ludmilla, dans le groupe de travail sur l'"outdoor animator".

🍷 **"Le réseau sports de nature a la particularité de ne pas être qu'un outil de travail"**

**PRNSN :** Le réseau sports de nature s'étend sur l'ensemble du territoire. Quelle réflexion vous inspire ce maillage, quelles forces identifiez-vous ?

**LR :** Le réseau sports de nature a la particularité de ne pas être qu'un outil de travail. Il est également un objet de passion, au sens où la grande majorité des acteurs sont fortement attachés à leur métier. Aussi, deux caractéristiques me semblent s'imposer :

● **la valeur ajoutée apportée par les temps de travail partagés.** Il est évident que les rassemblements semestriels provoquent -en particulier autour des activités pratiquées ensemble- une meilleure appropriation des moyens de mise en œuvre de la politique ministérielle de développement maîtrisé des sports de nature. Ils apportent de la cohésion et permettent ainsi une meilleure perception des enjeux ;

● **l'activité du réseau se construit sur la capitalisation et la mutualisation des expériences** ainsi que la multiplication des échanges, soutenue par des outils développés pour l'animer à distance (site internet, plate forme collaborative en ligne...). Cette construction est facilitée par la mobilité professionnelle des interlocuteurs autour du même objet, "les sports de nature", qui favorise l'enrichissement des expériences. Elle se renforce tout particulièrement lors d'actions inter-territoriales. **Ce qui fait la force de ce réseau, c'est l'abolition des frontières** entre l'échelon départemental (dans les cellules régionales), régional puis nécessairement national, **dans le cadre d'une politique qui ne peut ignorer les expériences européennes, voire même au-delà.**

🍷 **"La force d'un réseau, c'est d'exister au plan fonctionnel au-delà des modifications structurelles"**

**CM :** La force d'un réseau, c'est d'exister au plan fonctionnel au-delà des modifications structurelles. A l'heure de la révision générale des politiques publiques, le challenge que doit relever le réseau sports de nature est de perdurer pour **répondre aux aspirations du tiers de la population française et de nombreux touristes étrangers,** qui souhaitent pratiquer les sports de nature en sécurité et dans un environnement de qualité. Le maillage territorial, organisé depuis 2004 en 26 cellules régionales, est adapté au renforcement du rôle du préfet de région vis-à-vis des départements. **Les cellules sports de nature peuvent y gagner, notamment en cohérence interministérielle.**

Néanmoins, pour que la dynamique sport de nature du ministère chargé des Sports soit entretenue, trois conditions me semblent nécessaires :

- la poursuite du pilotage stratégique effectué par la direction des Sports ;
  - le maintien de la mission PRNSN ;
  - la parution d'une nouvelle instruction cadre repositionnant les priorités d'actions au regard de la réorganisation.
- Autant de signaux positifs qui nous rassureraient dans les régions, départements, établissements, écoles et fédérations.

● [ludmilla.ridoïn@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:ludmilla.ridoïn@jeunesse-sports.gouv.fr)

● [christophe.martinez@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:christophe.martinez@jeunesse-sports.gouv.fr)

● **BDPRNSN**

Base de données des personnes ressources en sports de nature



Ludmilla RIDOIN en quelques dates :

**2008 :** chargée de mission au PRNSN (parallèlement en formation AMM)  
**2006 :** conseillère technique nationale, placée auprès de la Fédération française de randonnée pédestre sur des missions emploi/formation  
**2002 :** professeure de sports, affectée à la DRDJS de Picardie sur des missions formation, protection de l'utilisateur et réglementation, FNDS



Christophe MARTINEZ en quelques dates :

**2008 :** conseiller technique national, placé auprès de la Fédération française de randonnée pédestre  
**2003 :** coordonnateur du PRNSN  
**2002 :** réalisation d'un diagnostic sur l'accompagnement touristique (département Sport et Territoires du CREPS)  
**1996 :** formateur au CREPS Rhône-Alpes

Les missions du Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) s'articulent, notamment, autour du conseil et de l'expertise auprès du ministère en charge des Sports pour la rénovation des diplômés ainsi que la contribution au développement de l'emploi dans les sports de nature.

Pour répondre à ces objectifs, le PRNSN, conjointement à la mission statistique du ministère, a engagé depuis 2005 un travail d'**observation des éducateurs "sports de nature" à partir de la base des éducateurs sportifs** déclarés renseignée par les services déconcentrés. Un premier travail avait été effectué en 2005<sup>1</sup>. En 2008, un travail plus approfondi est engagé à partir de cette même base. Au regard des écueils de la précédente enquête, des améliorations ont été apportées tant au niveau de la méthodologie utilisée que de la vision et des objectifs qu'elle permet d'obtenir.

### Vers une étude plus représentative et plus exhaustive : la nature des données

Le travail effectué en 2005 permettait d'obtenir le nombre de diplômés et non le nombre d'éducateurs et pouvait laisser apparaître des doublons.

De plus, la liste des qualifications professionnelles dans le champ des sports de nature a nettement évolué depuis 2005.

Deux actions préalables ont donc été réalisées :

- ➊ un nettoyage de la base ;
- ➋ l'établissement d'une liste exhaustive des qualifications relatives aux sports de nature entrant dans le champ de l'article L212-1 du code du sport.

### Termes et limites :

➊ un "éducateur sport de nature" est un éducateur dont la déclaration est en cours de validité (déclaration postérieure à décembre 2002) et qui possède au moins une qualification en sport de nature (exclu les stagiaires en cours de formation) ;

➋ certaines qualifications multisports (STAPS, BEES APT, BPJEPS APT, ...) ne permettent pas d'affirmer que ceux qui les possèdent entrent bien dans le champ des éducateurs de sport de nature, d'où les termes d'"éducateurs sport de nature au sens strict" et d'"éducateurs sports de nature au sens large" (qualifications multisports comprises).

### D'une vision statique à une vision dynamique

Les résultats de 2005 permettaient de mettre en évidence des tendances. Le travail engagé en 2008 vise à obtenir, grâce à une méthodologie adaptée, une actualisation régulière des données, qui viennent corroborer le caractère évolutif du paysage de l'emploi en sport de nature. L'enquête les moniteurs de sport de nature, initiée en 2008, va comprendre plusieurs étapes échelonnées dans le temps : 1. **le nettoyage de toutes les données "éducateurs déclarés"** (réalisé par la Mission des études, de l'observation et

des statistiques (MEOS) ;

2. l'extraction des "éducateurs sport de nature" par la MEOS et la mise en évidence de caractéristiques descriptives (en cours de réalisation par le PRNSN, les résultats consolidés seront soumis à l'analyse des agents du ministère chargés de ces thématiques lors du prochain regroupement national des référents sports de nature du 18 au 20 novembre à Vallon Pont d'Arc) ;

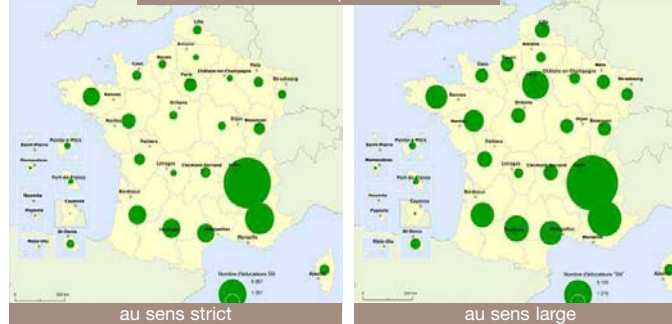
3. la mise en place d'une **méthodologie d'enquête sur les moniteurs de sports de nature en activité** parmi la population "éducateurs sport de nature" (en construction début 2009 par le PRNSN);

4. la mise en place d'un système de **reconduction de l'enquête** qui permettra une vision dynamique du champ des professionnels de l'encadrement des sports de nature (à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2009, par le PRNSN).

Les premiers chiffres clés et ordres de grandeur qui résultent des étapes 1 et 2 sont les suivants :

- ➊ 60 718 éducateurs sport de nature au sens large ;
- ➋ 37 282 au sens strict.

Nombre d'éducateurs sports de nature



### Qualifications

71,8% d'éducateurs possèdent une seule qualification, 18% en possèdent deux. Ce deuxième chiffre conforte l'intérêt pour près d'un cinquième des éducateurs d'être polyvalent. Les chiffres pourront nous donner à terme des éléments de précision concernant le type de polyvalence recherchée. Il sera intéressant d'identifier dans la suite de l'étape 2, la part des encadrants STAPS et APT dans le champ des sports de nature.

### Répartition géographique

(Tous les chiffres à venir s'entendent en nombre d'éducateurs déclarés valides.) Les départements ayant le plus grand nombre d'éducateurs sports de nature sont la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes.

Les départements ayant la plus grande part d'éducateurs sports de nature par rapport au nombre total d'éducateurs sont la Corse du sud, les Hautes-Alpes, la Savoie.

En région, Rhône-Alpes et PACA se retrouvent aux deux premiers rangs, que l'on considère les éducateurs sport de nature au sens strict comme au sens large. L'Île-de-France est au 3<sup>e</sup> rang si l'on considère les éducateurs sports de

nature au sens large, et au 23<sup>e</sup> si l'on prend en compte les éducateurs sport de nature au sens strict. La région Midi-Pyrénées est au 3<sup>e</sup> rang si l'on considère les éducateurs sport de nature au sens strict.

Ces premières analyses démontrent la nécessité d'approfondir la problématique des éducateurs multisports afin de posséder une photographie plus exacte des encadrants en sports de nature. **L'existence d'une répartition selon une logique de milieu de pratique, déjà présente en 2005, semble confirmée.**

### Profil de l'éducateur sportif de nature

- ➊ 30,6% sont des femmes et 69,4% des hommes (au sens large) ;
- ➋ 23,3% de femmes et 76,7% d'hommes (au sens strict) ;
- ➌ 21,7% des éducateurs sport de nature au sens large ont un âge compris entre 25 et 29 ans contre 14,5% pour les éducateurs sport de nature au sens strict, et 19,7% pour les autres éducateurs déclarés.

Les qualifications les plus délivrées (hors STAPS, BEES APT et BPJEPS APT) sont par ordre décroissant : le BEES ski alpin, le BEES activités équestres, le diplôme de moniteur fédéral voile et brevet fédéral d'accompagnateur en tourisme équestre. **Les activités terrestres sont les plus représentées, suivies des activités nautiques.** Un classement en sous familles au sein des familles terrestre, nautique et aérienne, permettra d'affiner les représentativités par champ.

### Vers des évolutions pour gagner en précision, en pertinence et en impact

Plusieurs travaux peuvent encore être effectués dans le but d'affiner l'identification des personnes encadrant les sports de nature :

- ➊ des études spécifiques approfondies concernant les diplômés des STAPS, BEES APT, BAFA, ETAPS, BPJEPS "Activités physiques pour tous", "Loisirs tout public" et "Randonnées", d'ores et déjà demandées au PRNSN par la direction des Sports ;
- ➋ le croisement systématique de ces observations avec d'autres données, qu'elles soient internes (enquêtes métiers, enquêtes emploi régionales ...) ou externes (données issues du champ touristique, de l'environnement) ;
- ➌ la **confrontation des données produites en France et de l'expertise qui en résulte avec celles dont disposent d'autres pays européens** (sur lesquelles ils commencent à s'appuyer pour définir un modèle commun des certifications dans le champ des sports de nature, dit de "l'outdoor").

<sup>1</sup> : Atlas des éducateurs sportifs de nature déclarés / PRNSN, 2005 - **Consulter le document**